



# Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant

## Année financière 2022

Mesdames, Messieurs,

Le rapport financier 2022 est déposé au conseil municipal ce lundi 8 mai 2023. Il est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant sans réserve, émis par Raymond Chabot Grant Thornton, Société de comptables professionnels agréés.

L'exercice financier consolidé 2022, incluant les états financiers de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC) et du Quai des arts, s'est soldé par un déficit de fonctionnement de 14 287 \$.

Résultats 2022				
	Budget (\$)	Ville (\$)	Organismes contrôlés (\$)	Total consolidé (\$)
<b>Revenus</b>	9 365 000	9 563 622	619 898	10 119 647
<b>Charges et autres éléments</b>	9 365 000	9 536 720	661 087	10 133 934
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice</b>	0	26 902	(41 189)	(14 287)

À elle seule, la Ville a dégagé un excédent de 26 902 \$. En tenant compte du contexte inflationniste qui a eu un impact à la hausse sur les dépenses de la Ville et de l'achalandage du camping qui a été moindre que budgété, l'équipe de l'administration municipale s'est assurée de faire un suivi serré du budget tout au long de l'année pour dégager ce léger excédent.

Pour ce qui du déficit de la Société de développement et de mise en valeur de Carleton-sur-Mer (SDMC), il est en lien avec les investissements réalisés à même le budget de fonctionnement pour asphalté le stationnement et pour y installer une borne de recharge pour voiture électrique. Ces investissements ont été financés avec l'excédent accumulé de l'organisme qui est maintenant de 110 687 \$.

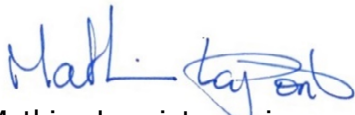
Avec les résultats de l'exercice et un virement de 150 000 \$ vers le fonds de roulement, l'excédent accumulé consolidé au 31 décembre 2022 est maintenant de 578 698 \$. Pour ce qui est de l'endettement net par 100 \$ de richesse foncière uniformisée, il est passé de 3,20 \$ en 2021 à 2,89 \$ en 2022.

Bien que la situation financière de la Ville se soit améliorée au cours des dernières années, les défis restent nombreux. L'explosion des coûts de construction et des taux d'intérêts aura un impact majeur sur la planification des projets d'investissements de la Ville. Il faut donc demeurer vigilant et continuer d'assurer une saine gestion des finances de la Ville pour maintenir des services de qualité aux citoyens.

## Investissements en immobilisations

Les investissements en immobilisations se sont chiffrés à 2 266 500 \$ en 2022. Les principaux éléments sont les suivants :

- Asphaltage Quartier Espace-Nature et autres routes (468 000 \$);
- Camion déneigement et deux camionnettes (448 000 \$);
- Équipements nautiques et de neige département incendie (83 000 \$);
- Piste cyclable du Banc (42 000 \$);
- Aménagement stationnement et station de recharge véhicules électriques (32 000 \$);
- Achat vélos électriques (29 000 \$);
- Toilettes écologiques courbe route du camping et stationnement sentiers pédestres (96 000 \$);
- Aménagement Place du vieux quai (23 000 \$);
- Équipements, affichage et cabane annonceur au terrain de balle OTJ (29 000 \$);
- Véhicule tout terrain pour traçage des pistes aux Arpents verts (24 000 \$);
- Garage du terrain de golf, réaménagement terrasse et asphaltage stationnement (383 000 \$);
- Projet en cours réfection de l'aréna (225 000 \$);
- Projet en cours réfection des conduites du camping (47 000 \$).



Mathieu Lapointe, maire

Vous pouvez consulter les documents détaillés à [carletonsurmer.com](http://carletonsurmer.com)

